



Dialogue social dans les TPE

Mai 2010



FIDUCIAL, est le leader des services pluridisciplinaires aux petites entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs.

Créée en 1970 par Christian Latouche son fondateur et actuel Président, **FIDUCIAL** s'est développée grâce à une dynamique de croissance ininterrompue depuis plus de 40 ans. Elle est aujourd'hui présente dans 78 pays et compte plus de 13 000 collaborateurs avec un chiffre d'affaires en 2008 de 1,5 milliard de dollars dont 646 millions d'euros en France auprès de 200 000 clients.

La mise en commun des savoir-faire au sein de **FIDUCIAL** lui ont permis d'acquérir une expertise complète dans les métiers du droit, de l'audit, de l'expertise comptable, du conseil financier et de l'informatique. Elle propose aussi un ensemble de produits et de services pour le monde du bureau.

Présente sur tout le territoire national avec ses 600 agences, soit une agence tous les 30 kilomètres, **FIDUCIAL** est le véritable partenaire des chefs d'entreprise et, grâce à son offre globale, leur permet de se consacrer pleinement à leur métier.

Pour plus d'informations consulter : www.fiducial.fr



Méthodologie



Méthodologie



- Ce sondage a été réalisé auprès d'un échantillon représentatif de **1 003 dirigeants de TPE de 1 à 10 salariés**, raisonné sur les critères de secteur d'activité de l'entreprise (agriculture incluse), taille de l'entreprise et redressé selon les données INSEE. Interrogé par téléphone du **29 avril au 5 mai 2010**.

- Application de la norme ISO : OpinionWay a réalisé cette étude en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

Principaux enseignements



Des mesures jugées peu bénéfiques pour les TPE

► Les apports d'une mesure sur la représentativité syndicale dans les TPE sont faibles

- **79% des patrons** de TPE de 1 à 10 salariés jugent que ces mesures n'amélioreront pas le dialogue social dans leur entreprise, 65% que cela apporterait des contraintes supplémentaires.
- Concernant les bénéfices possibles, seulement 31% des patrons de TPE estiment que ces mesures pourraient renforcer l'attractivité des TPE auprès des salariés et 25% offrir des opportunités en matière d'organisation du temps de travail.

► La création de commissions paritaires régionales est également jugée peu efficace

- **63% des patrons** de TPE jugent que ces commissions régionales n'amélioreraient pas le dialogue social dans leur entreprise.
- En ce qui concerne le suivi de l'application des conventions et accords collectifs (première mission des commissions paritaires régionales), une majorité de dirigeant de TPE accepterait de répondre à des enquêtes émises par ces commissions au moyen de questionnaires. En revanche, une minorité autoriserait l'accès de ces commissions à leur entreprise pour communiquer ou faire des réunions avec leurs salariés. En ce qui concerne l'aide au dialogue social (leur seconde mission), 79% des patrons n'éprouvent pas le besoin d'être aidés par ces commissions.
- Ils imaginent plutôt le rôle de ces commissions comme un **moyen d'information** en vue d'obtenir des conseils pour leurs salariés ou eux-mêmes. 45% considèrent que ces commissions pourraient aider à résoudre des litiges.



Des contraintes inadaptées aux réalités des TPE

► Les patrons de TPE craignent de nouvelles contraintes et peu d'effets positifs

- S'ils sont partagés sur les intentions des syndicats, ils redoutent à **75%** que les mesures de ce projet soient **annonciatrices de nouvelles contraintes** et à plus de 80% de nouvelles taxes pour financer ces mesures.
- Seuls 14% estiment que ces mesures pourraient avoir des effets positifs sur l'emploi dans les TPE. 50% pensent qu'elles n'auraient aucun effet et 33% des effets négatifs.

► Les réalités des TPE sont mal connues

- **93% des patrons de TPE pensent que les politiques ne connaissent pas la réalité** sociale et économique de leur entreprise.
- D'aucun affirment que les patrons de TPE ne respectent pas les règles sociales vis-à-vis de leurs salariés : 79% des dirigeants estiment que ces personnes ignorent également la réalité sociale et économique des TPE. De même, pour 77% d'entre-eux, ces personnes « font de cas isolés des généralités ».

► Un rejet majoritaire

- **58% des patrons de TPE rejettent ces mesures à l'instar du Medef et de la CGPME.** 68% considèrent que ce projet aurait été conduit de façon similaire par un gouvernement de gauche.



Un scepticisme toujours fort vis-à-vis des syndicats

► Un vrai déficit de représentativité des syndicats de patrons et de salariés

- Seuls **33% des patrons** de TPE (ils étaient 42% en 2007) considèrent que les syndicats patronaux sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte de toutes les entreprises françaises. Uniquement **25%** estiment que les syndicats de salariés sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte de l'ensemble des salariés français (ce score n'était pas beaucoup plus élevé en novembre dernier auprès des salariés de TPE : 32%).
- L'image des syndicats patronaux ne s'améliore pas. **Seules la CGPME et la FNSEA progressent de +3 et +1 points. Tous les autres syndicats régressent** : L'UPA de 8 points, le Medef de 5 points et l'UNAPL de 4 points, par rapport à 2009.
- L'image des syndicats de salariés auprès des patrons de TPE n'est pas mieux perçue. La confiance dans les cinq grandes centrales françaises pour défendre l'intérêt des salariés des TPE s'établit à des niveaux faibles : 28% pour la CFDT, 27% pour la CGT, 26% pour FO, 22% pour la CFE-CGC et 20% pour la CFTC. Les niveaux de confiance auprès des salariés de TPE en novembre dernier étaient légèrement supérieurs mais malgré tout à des faibles niveaux.

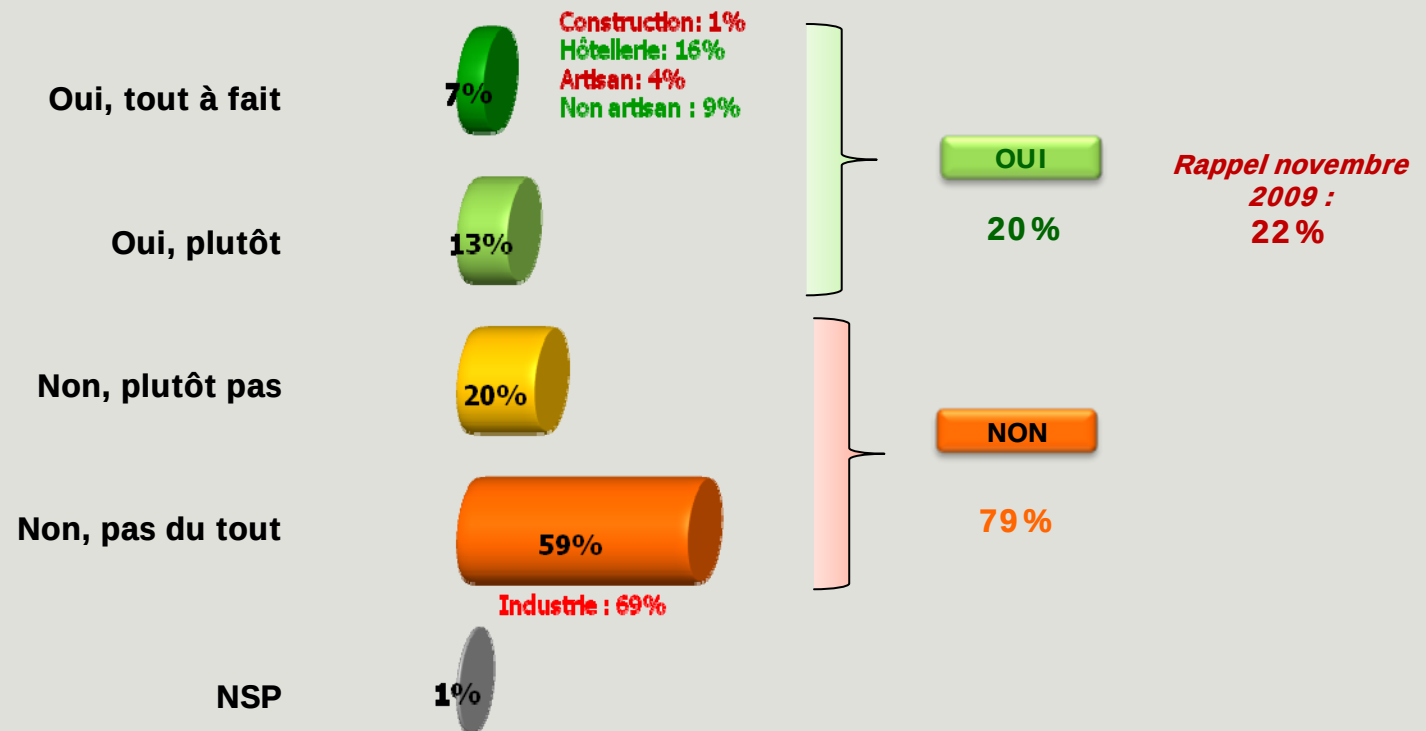


Résultats



Mesure de la représentativité et amélioration du dialogue social

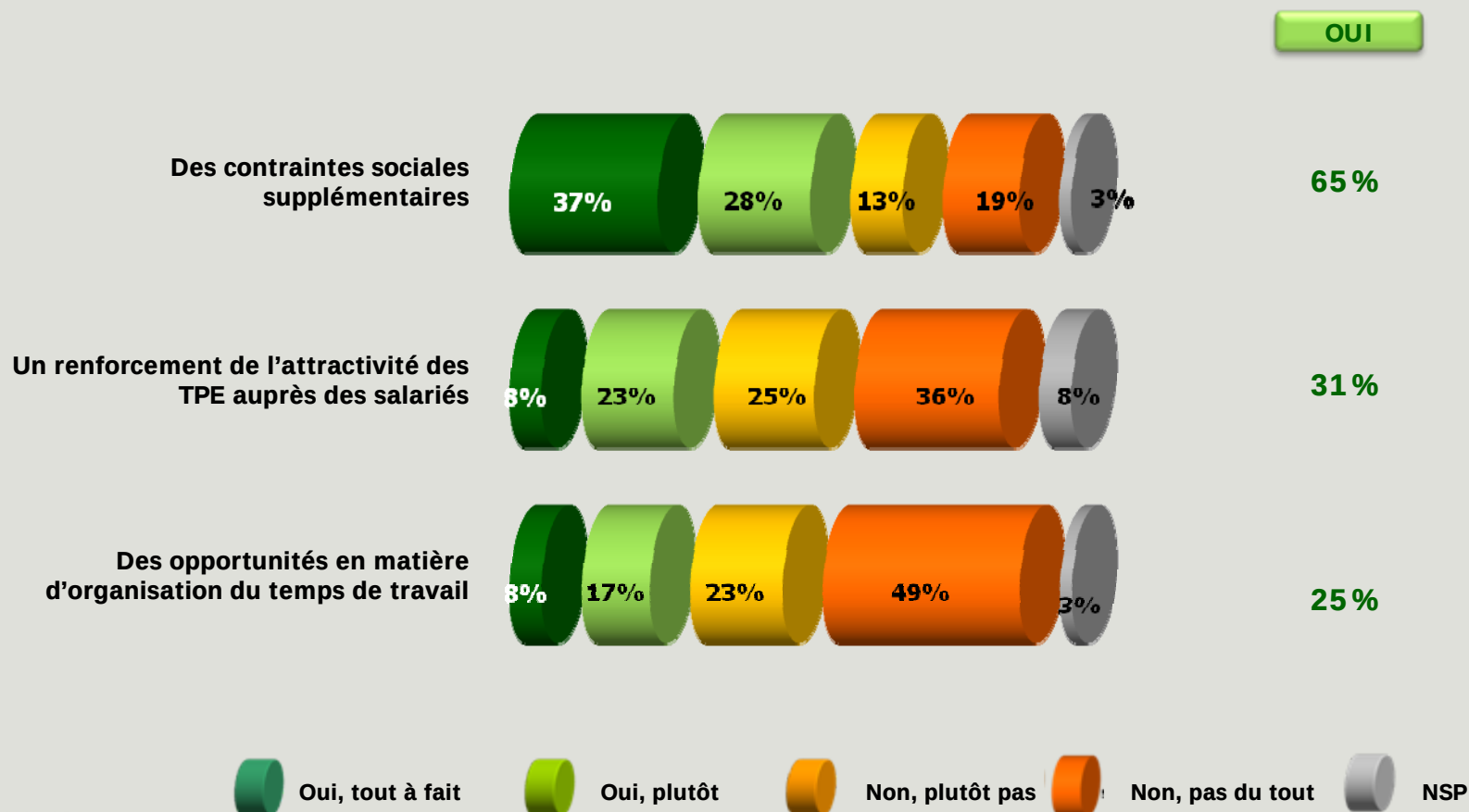
Q : pensez-vous que la mesure de la représentativité syndicale améliorera la qualité du dialogue entre vos salariés et vous ?



Mesure de la représentativité : un intérêt mineur

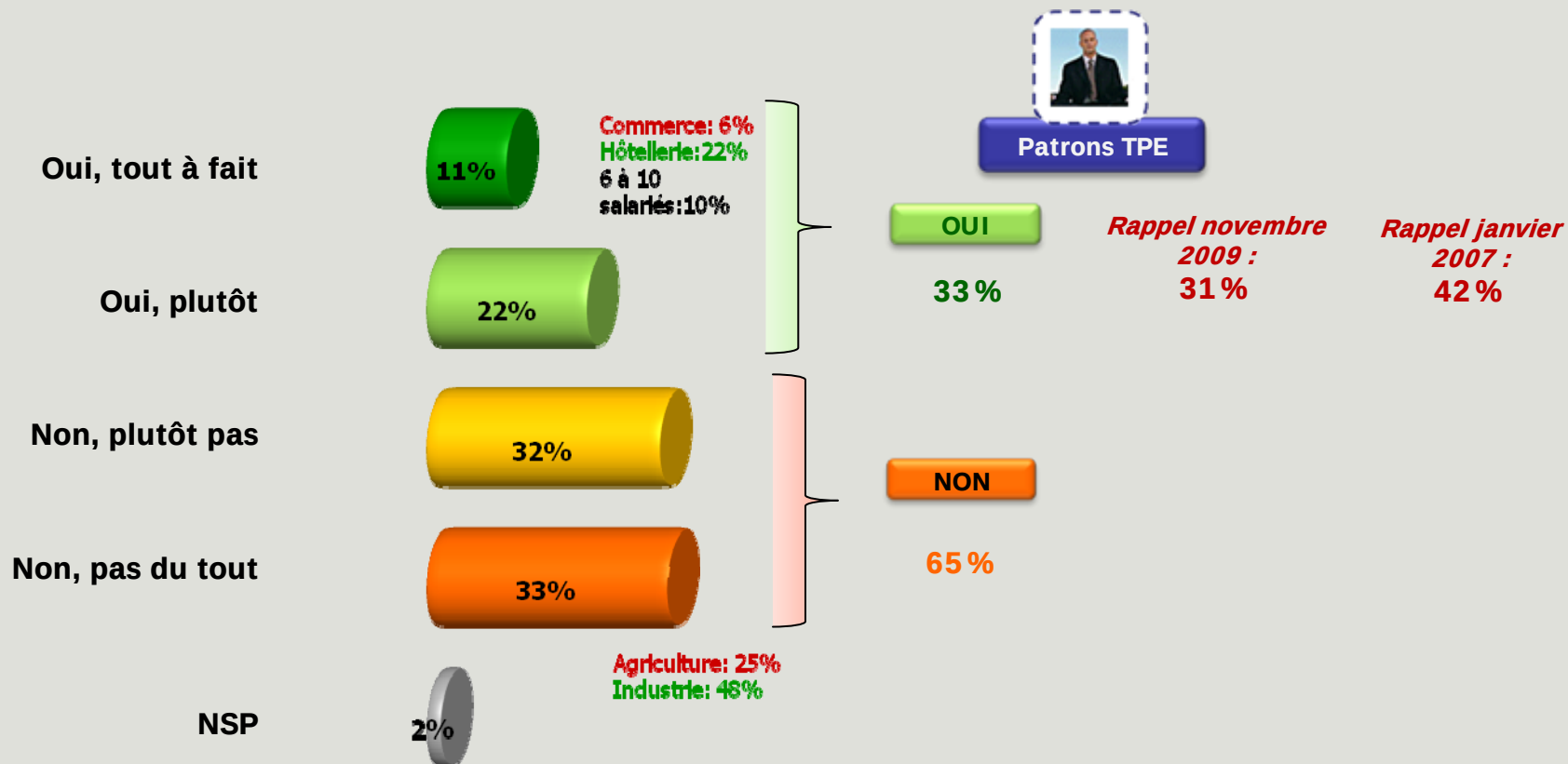
En raison de l'échec des négociations syndicales, le gouvernement envisage de faire voter une loi pour mesurer l'audience des syndicats de salariés auprès des salariés de TPE de moins de 11 salariés

Q : selon vous, une telle mesure de la représentativité des syndicats apportera aux TPE ... ?



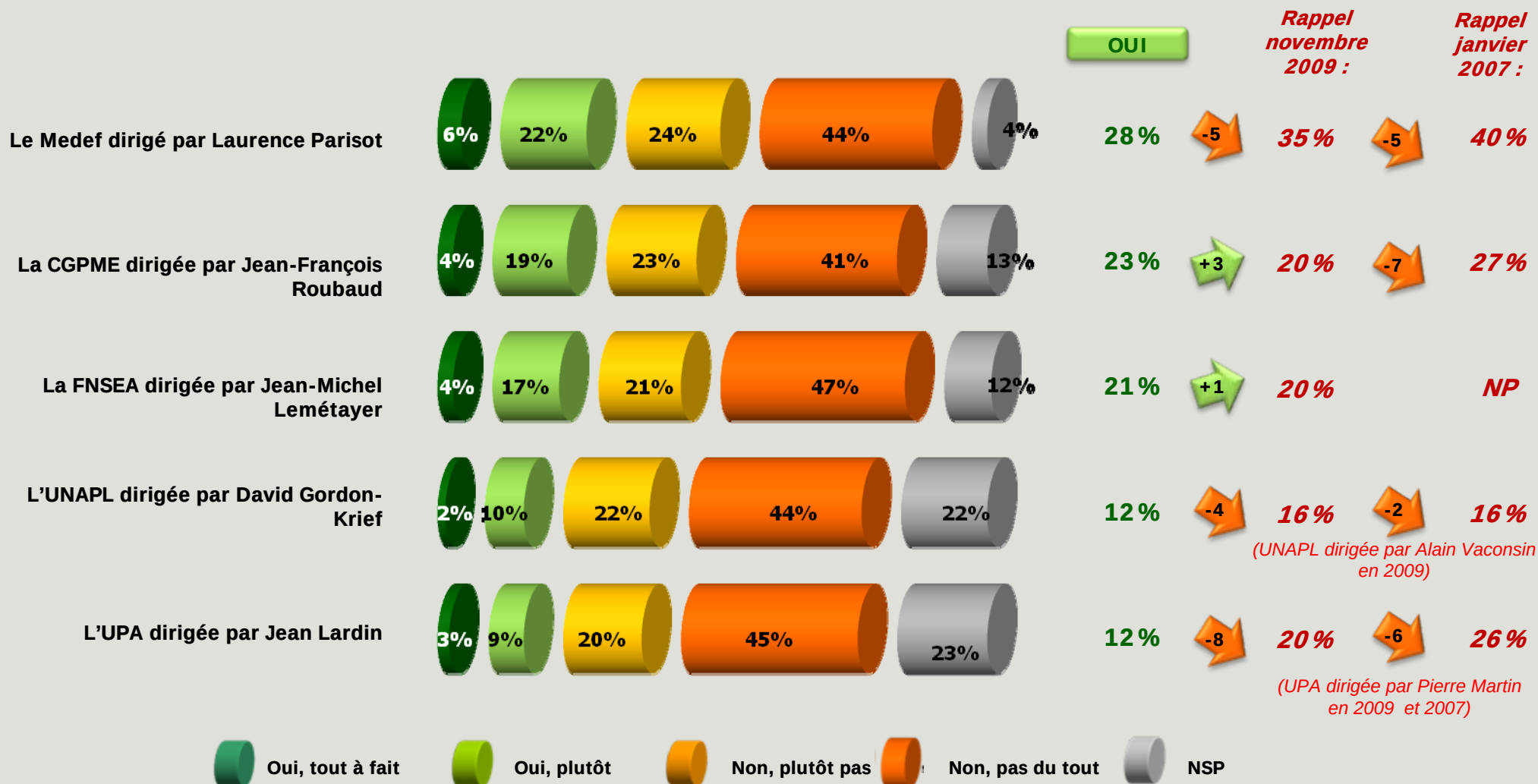
Des syndicats patronaux jugés peu représentatifs

Q : estimez-vous que les syndicats patronaux sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte de l'ensemble des entreprises françaises ?



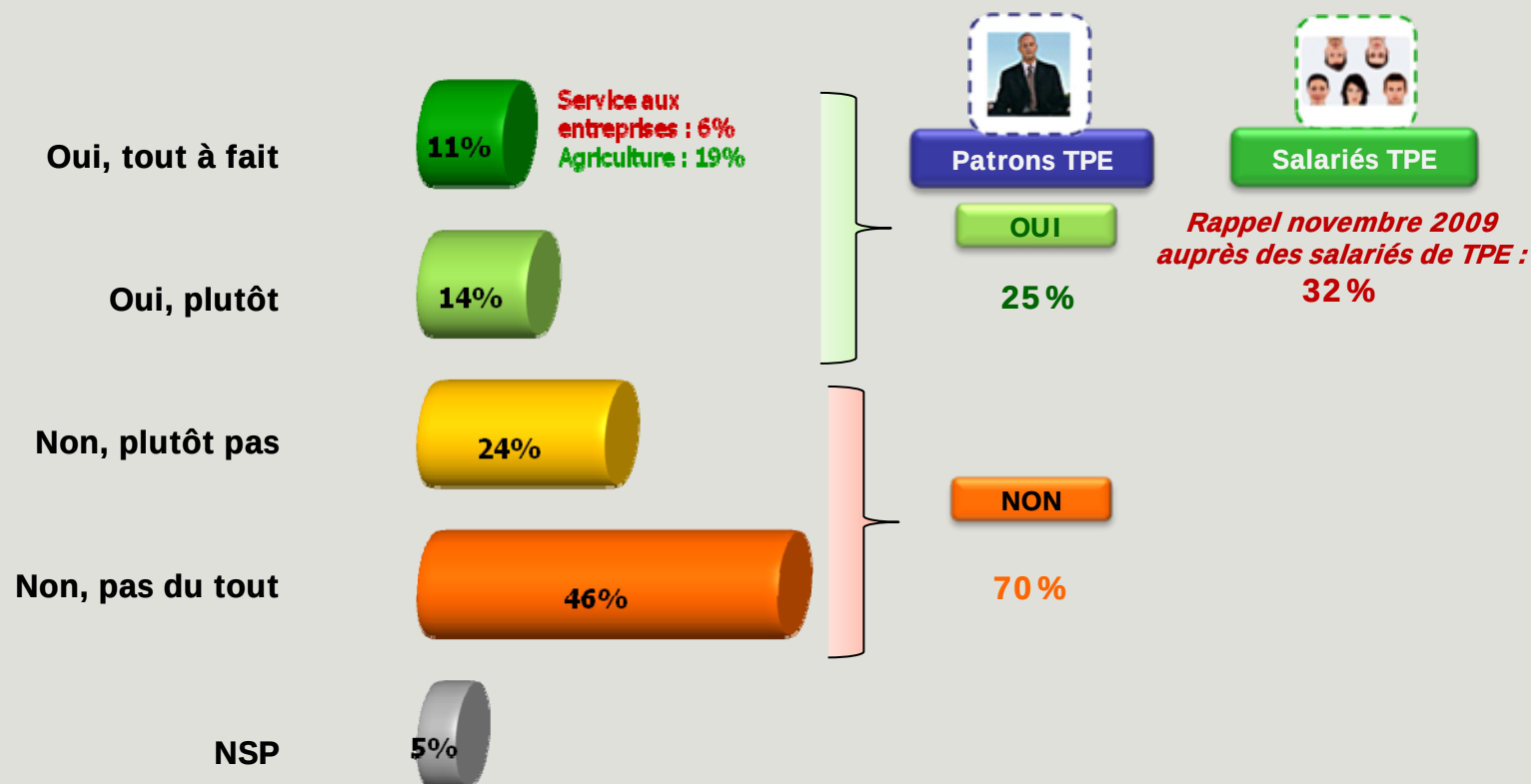
Défense des intérêts des entreprises par les syndicats patronaux

Q : pensez-vous que ces syndicats patronaux défendent bien les intérêts de votre entreprise ?



Représentativité des syndicats de salariés vue par les patrons

Q : aujourd'hui, estimez-vous que les syndicats de salariés sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte des salariés de TPE ?

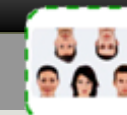


Confiance accordée aux syndicats de salariés par les patrons



Patrons TPE

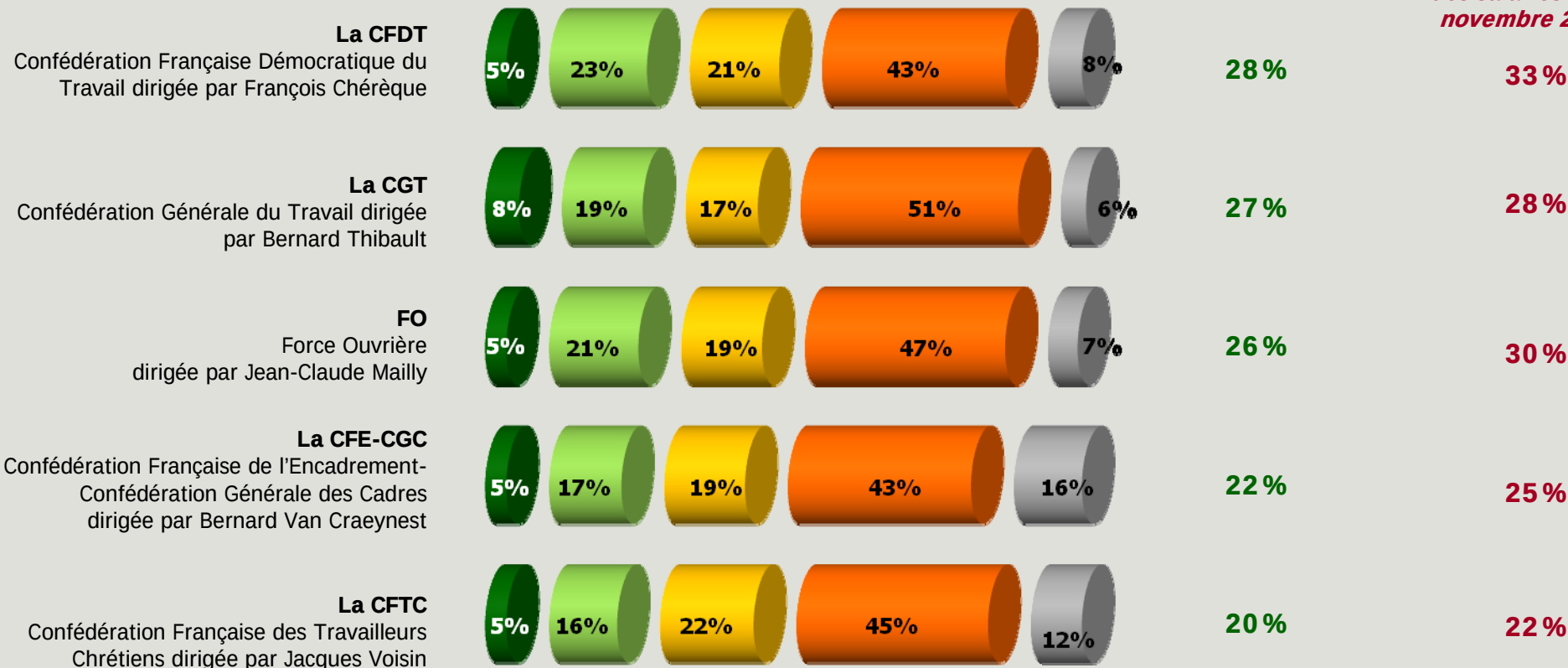
OUI



Salariés TPE

*Confiance auprès
des salariés de TPE
novembre 2009 :*

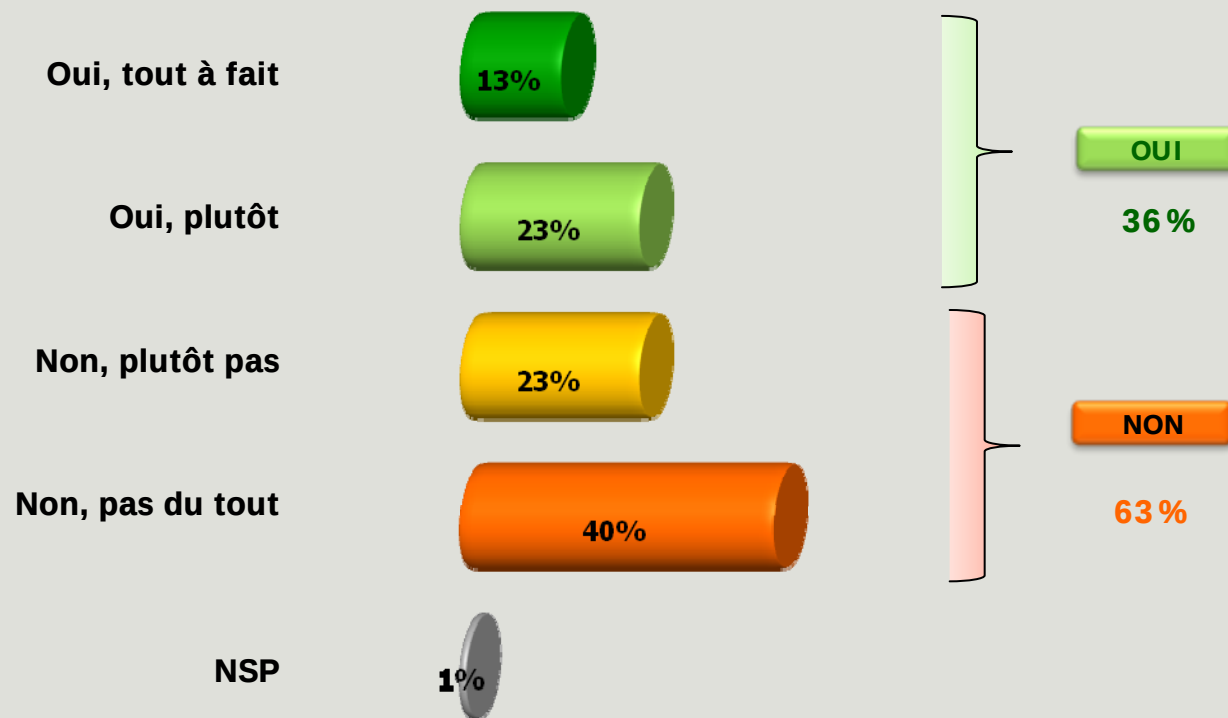
Q : faites-vous confiance à ces syndicats de salariés pour défendre les intérêts des salariés de TPE ?



Pas d'amélioration du dialogue grâce à la création de commissions paritaires

Dans le cadre de cette même loi, le gouvernement envisage de donner la possibilité aux syndicats patronaux et de salariés de créer des commissions paritaires régionales. Leur mission consisterait d'une part à assurer le suivi de l'application des conventions et accords collectifs du travail, et d'autre part, à apporter une aide en matière de dialogue social pour les salariés et les patrons des TPE de moins de onze salariés.

Q : pensez-vous que la création de commissions paritaires régionales dans votre branche d'activité améliorera la qualité du dialogue entre vos salariés et vous ?



Accord partiel sur les méthodes d'accès aux informations

Q : le suivi de l'application des conventions et accords collectifs par une commission paritaire régionale va nécessiter qu'elle obtienne des informations. Nous allons vous citer plusieurs méthodes d'accès à ces informations et vous nous direz si vous accepteriez de vous y soumettre... ?

OUI

Transmettre des questionnaires d'enquête à vos salariés pour qu'ils y répondent eux-mêmes

34%

42%

8%

16%

0%

76 %

Répondre personnellement à des questionnaires d'enquête

26%

39%

14%

21%

0 %

65 %

Autoriser la commission à communiquer directement avec vos salariés dans votre entreprise

20%

26%

20%

34%

0%

46 %

Autoriser au sein de votre entreprise la tenue d'une réunion composée de vos salariés, de la commission paritaire et de vous

18%

26%

20%

35%

1%

44 %

Autoriser l'accès de votre entreprise aux membres de la commission

16%

25%

18%

41%

0%

41 %



Oui, tout à fait



Oui, plutôt



Non, plutôt pas



Non, pas du tout

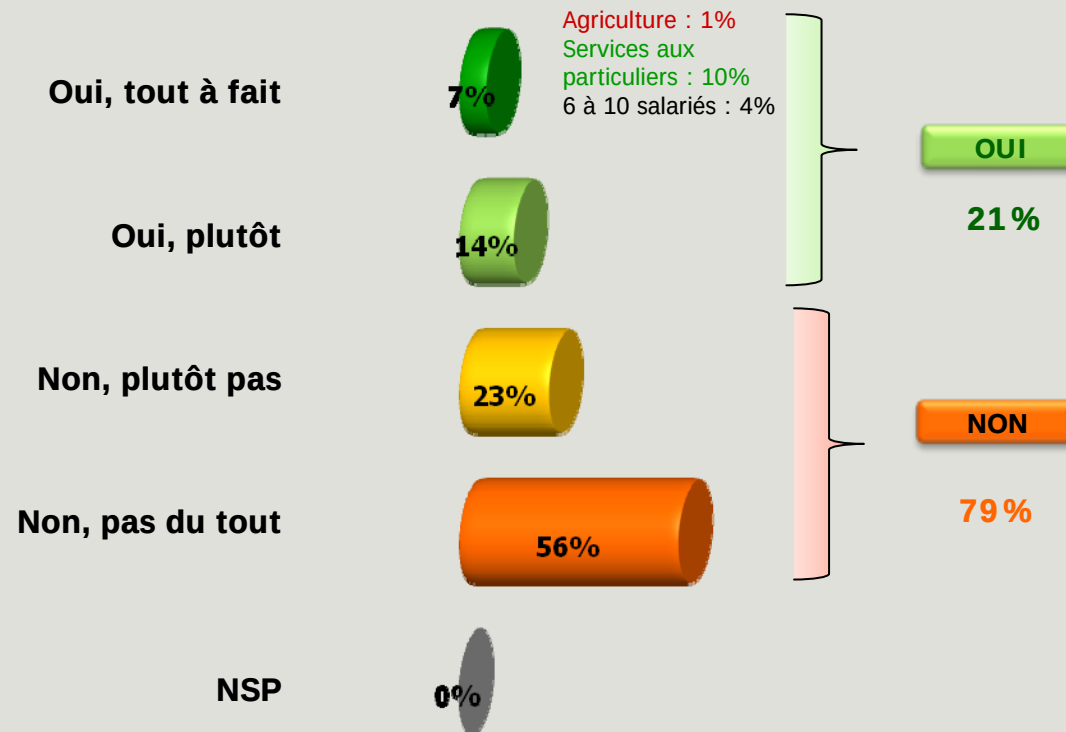


NSP



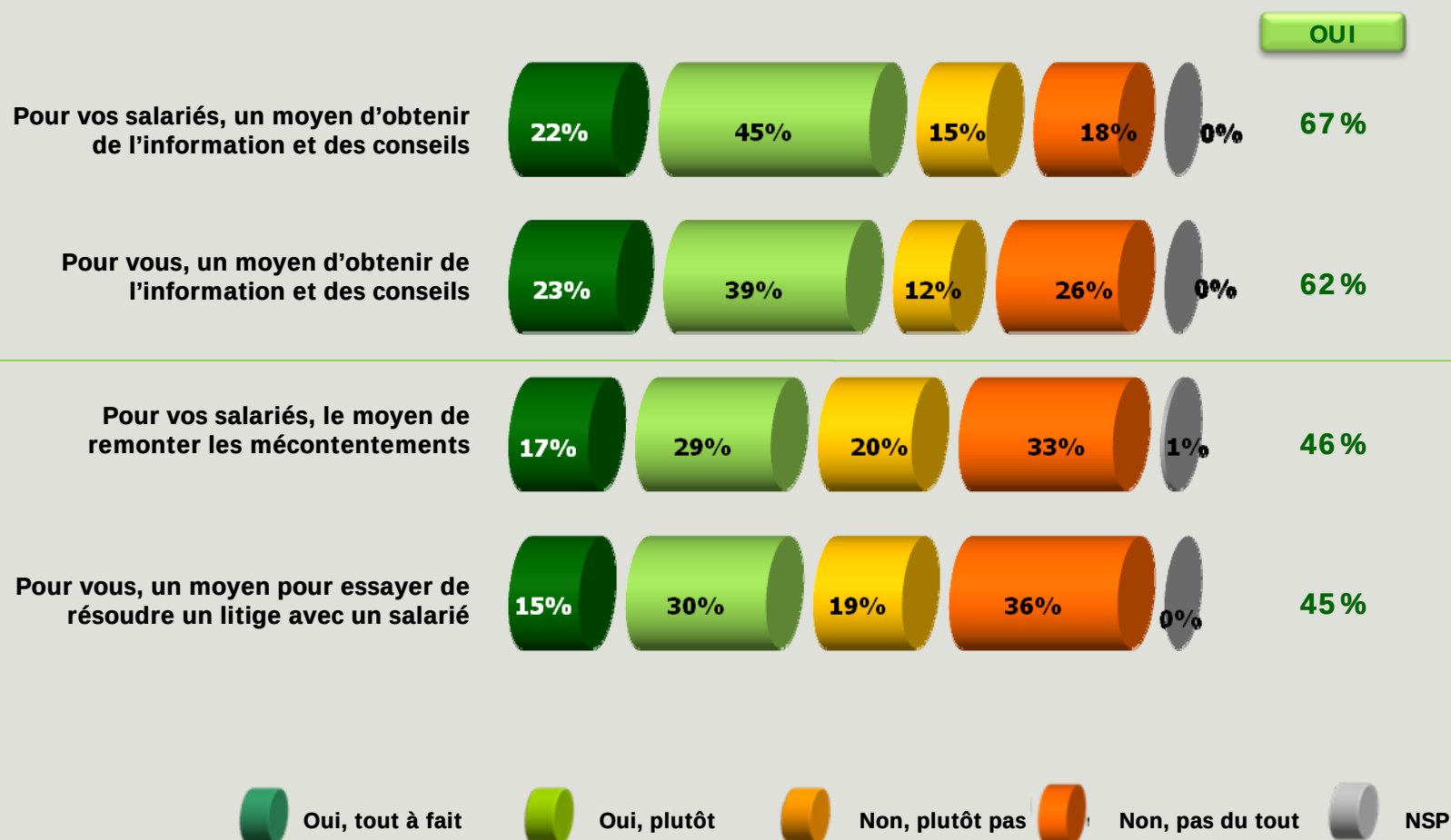
Aide au dialogue social : très peu d'attentes des patrons de TPE de la part des commissions paritaires

Q : la commission paritaire régionale aurait aussi pour mission d'apporter une aide au dialogue social pour les salariés et les patrons de TPE. En éprouvez-vous le besoin ?...



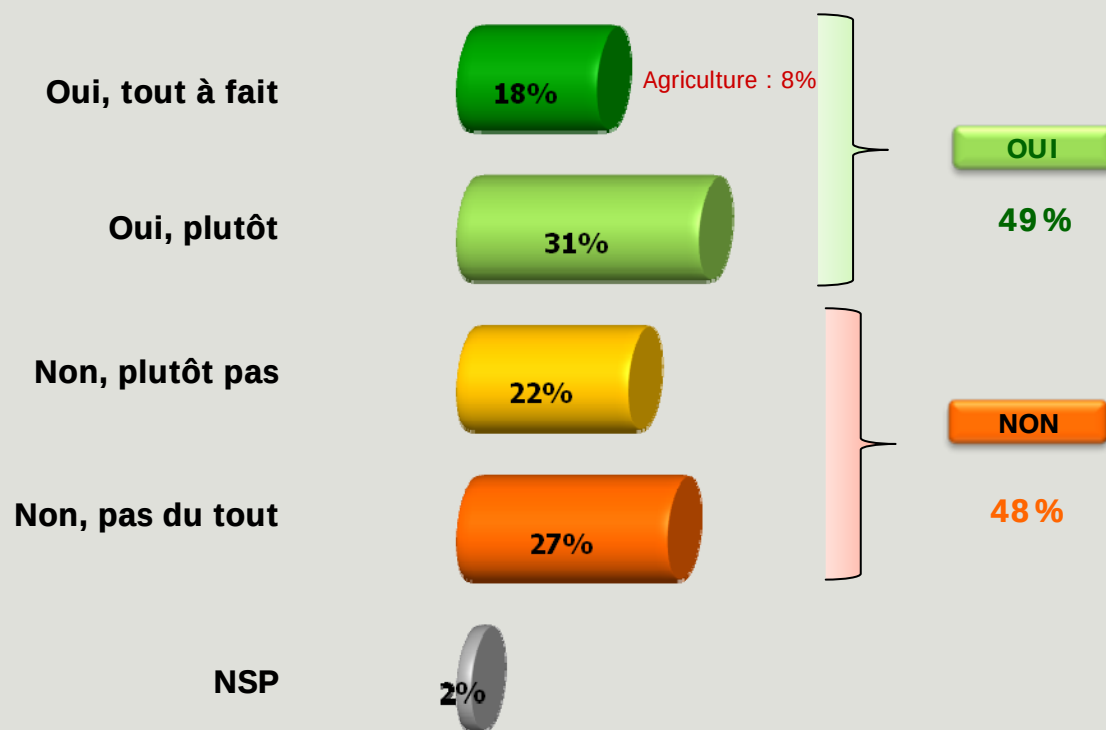
Aide au dialogue : quels rôles pour une commission paritaire ?

Q : selon vous, dans le cadre de cette mission, cette commission paritaire régionale sera ... ?



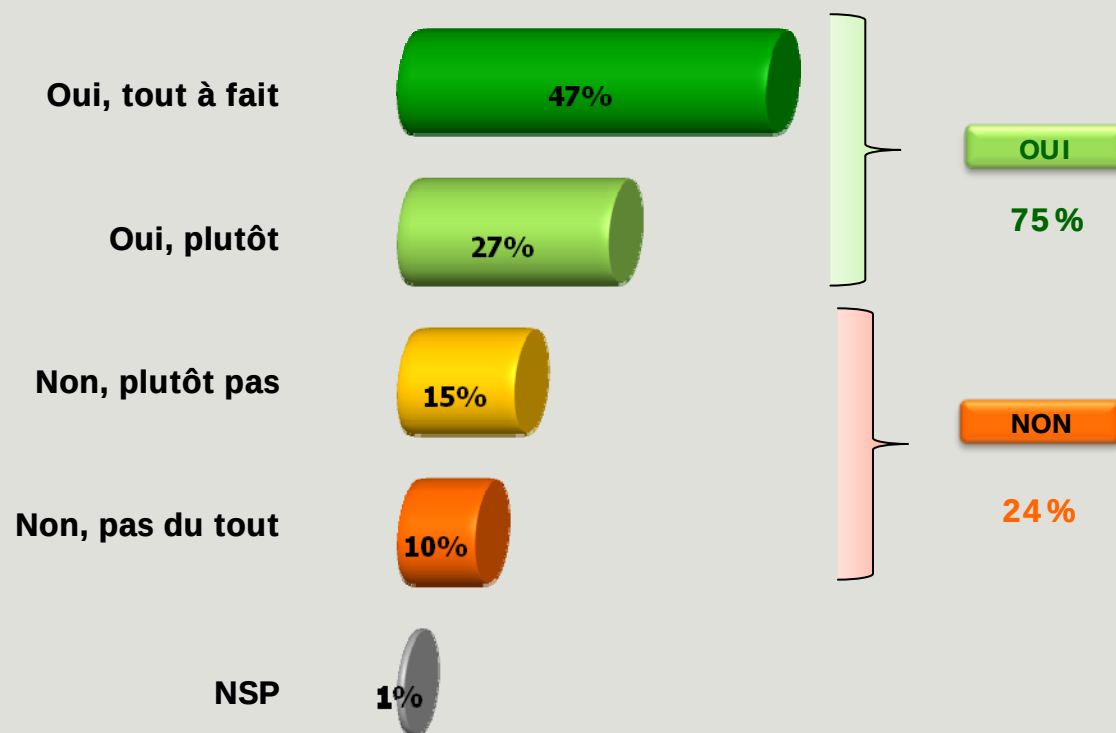
Influence perçue du projet de loi sur le renforcement de la présence des syndicats de salariés au sein des TPE

Q : Pensez-vous que ce projet de loi permette aux syndicats de salariés de renforcer leur présence au sein des TPE ?



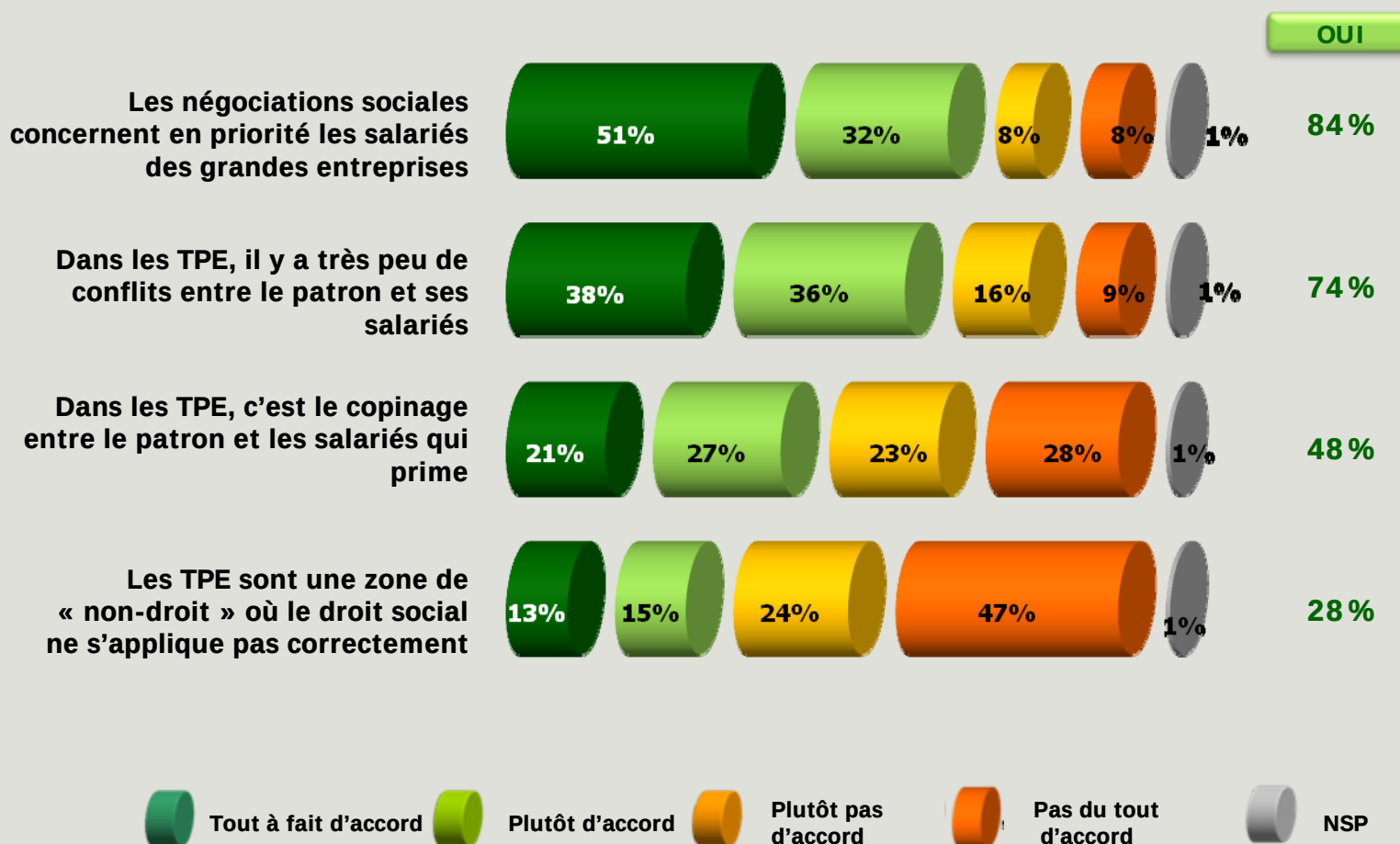
Craintes de nouvelles contraintes sociales liées au projet de loi

Q : craignez-vous que ce projet de loi ne constitue qu'une première étape vers de nouvelles contraintes sociales ?



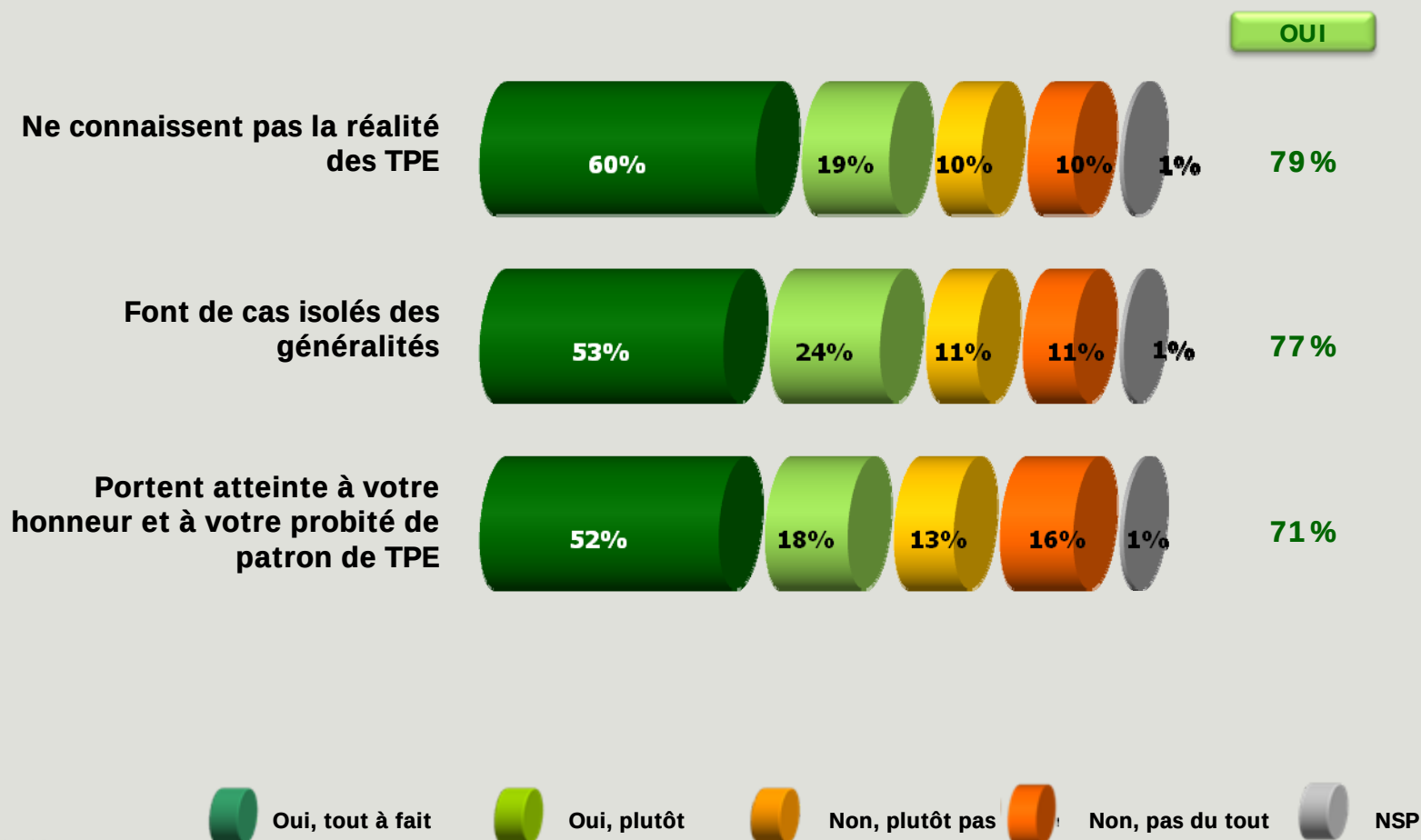
Réactions de patrons de TPE sur les affirmations entendues en matière de relations sociales dans les TPE

Q : pour chacune des affirmations suivantes que l'on peut entendre sur le dialogue social dans les TPE vous me direz si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord.



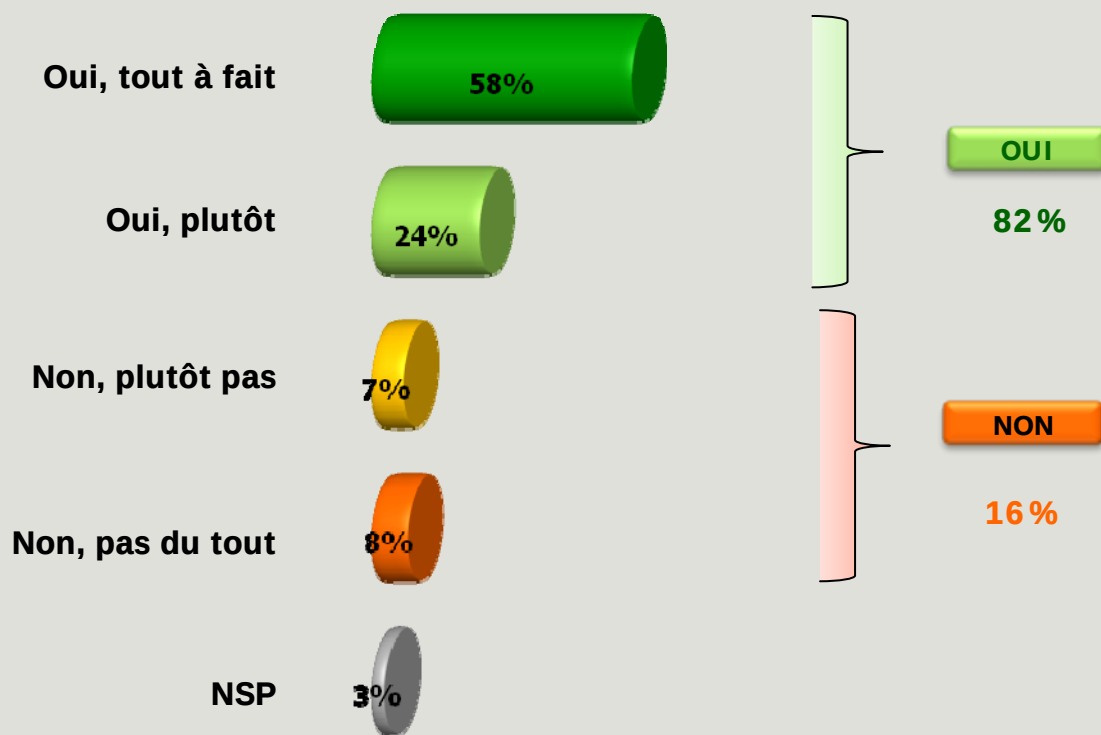
Respect des règles sociales par les patrons de TPE

Q : selon vous, ceux qui disent que les patrons de TPE ne respectent pas les règles sociales vis-à-vis de leurs salariés... ?



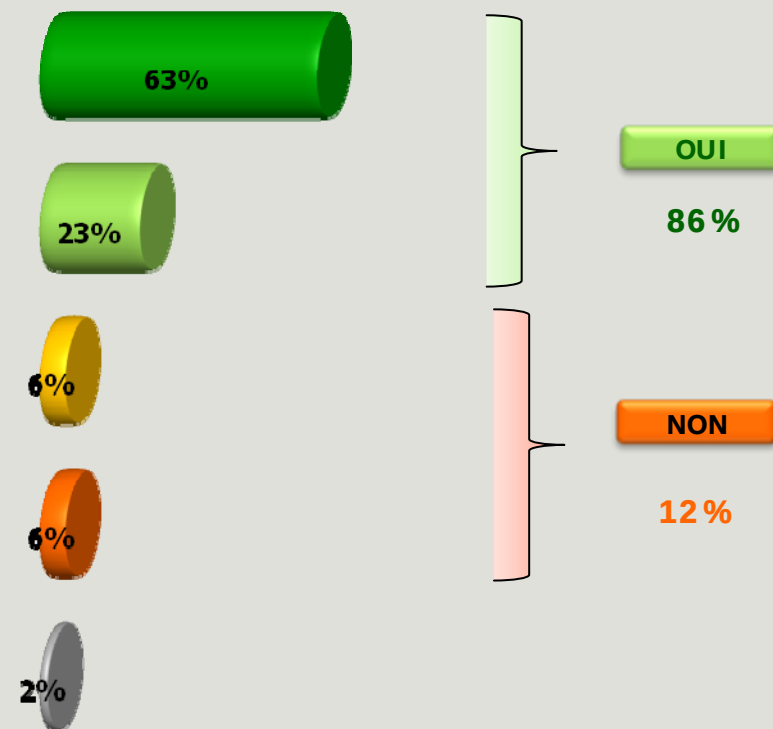
Crainte de l'extension et de l'augmentation des taxes

Q : les TPE de certaines branches d'activité paient déjà une contribution de 0,15 % de la masse salariale pour financer le dialogue social. Craignez-vous que cette taxe soit étendue à toutes les TPE ?



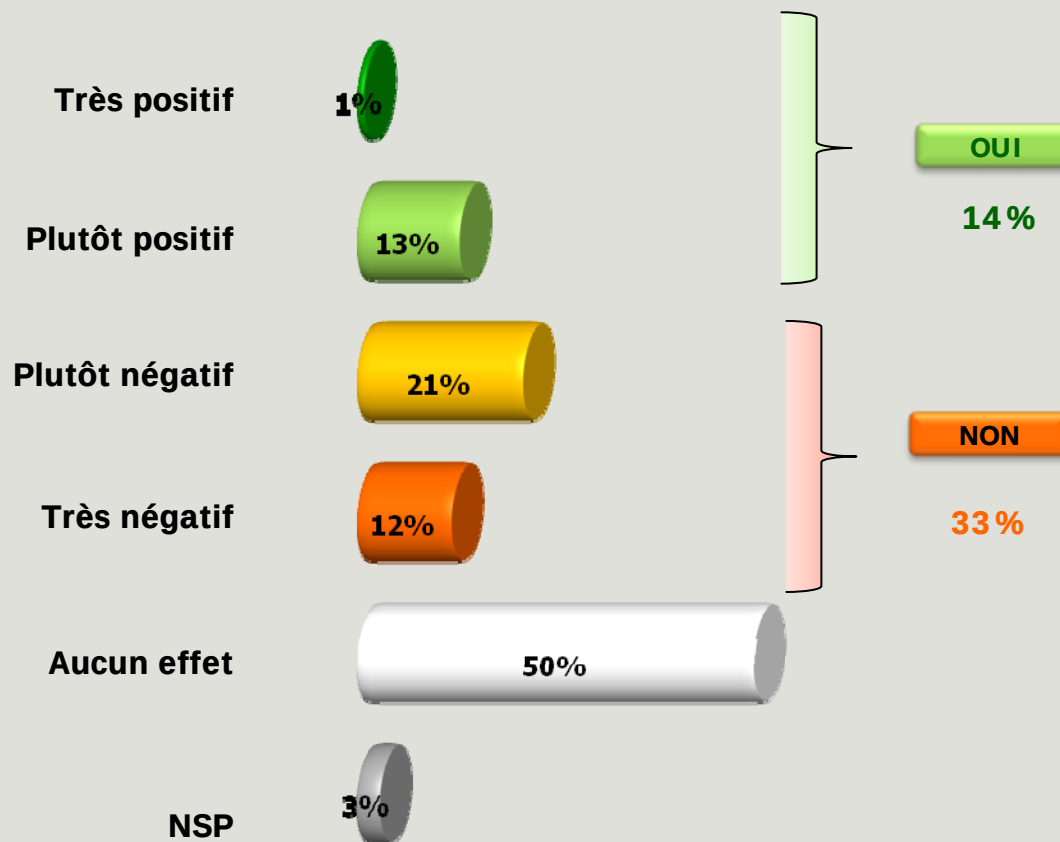
Q : craignez-vous une augmentation de cette contribution ?

Services aux entreprises : 51%
Services aux particuliers : 67%
Artisan : 69% / Non artisan : 59%



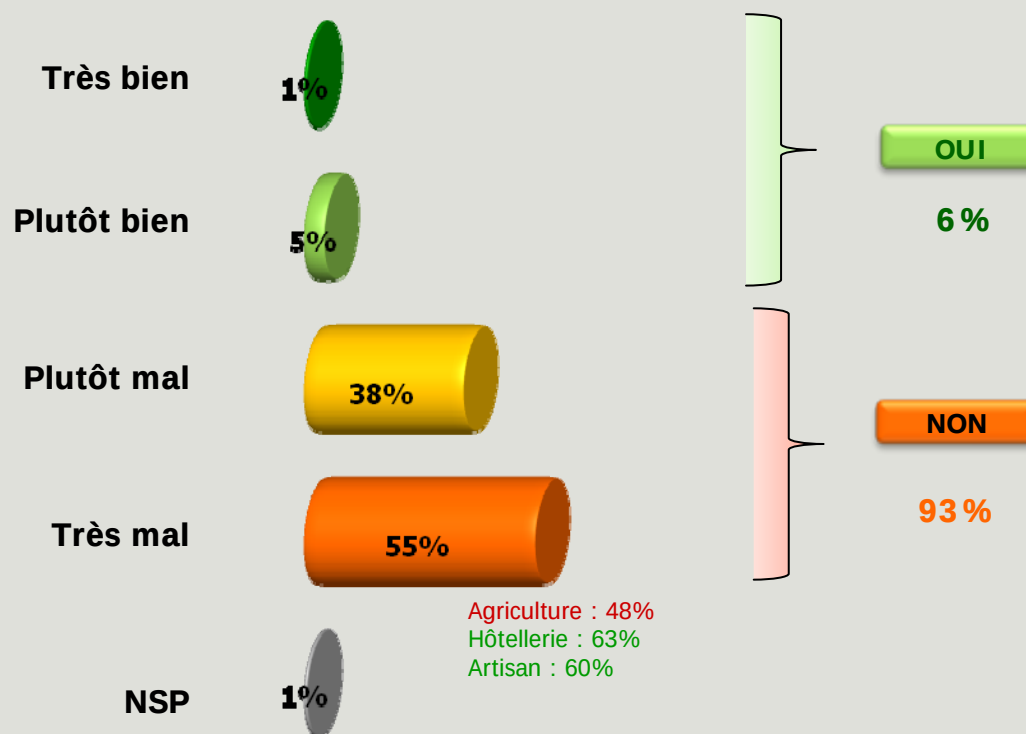
Effet perçu de la potentielle loi sur l'emploi dans les TPE

Q : si ce projet de loi est voté, quel effet aura-t-il sur l'emploi dans les TPE ?



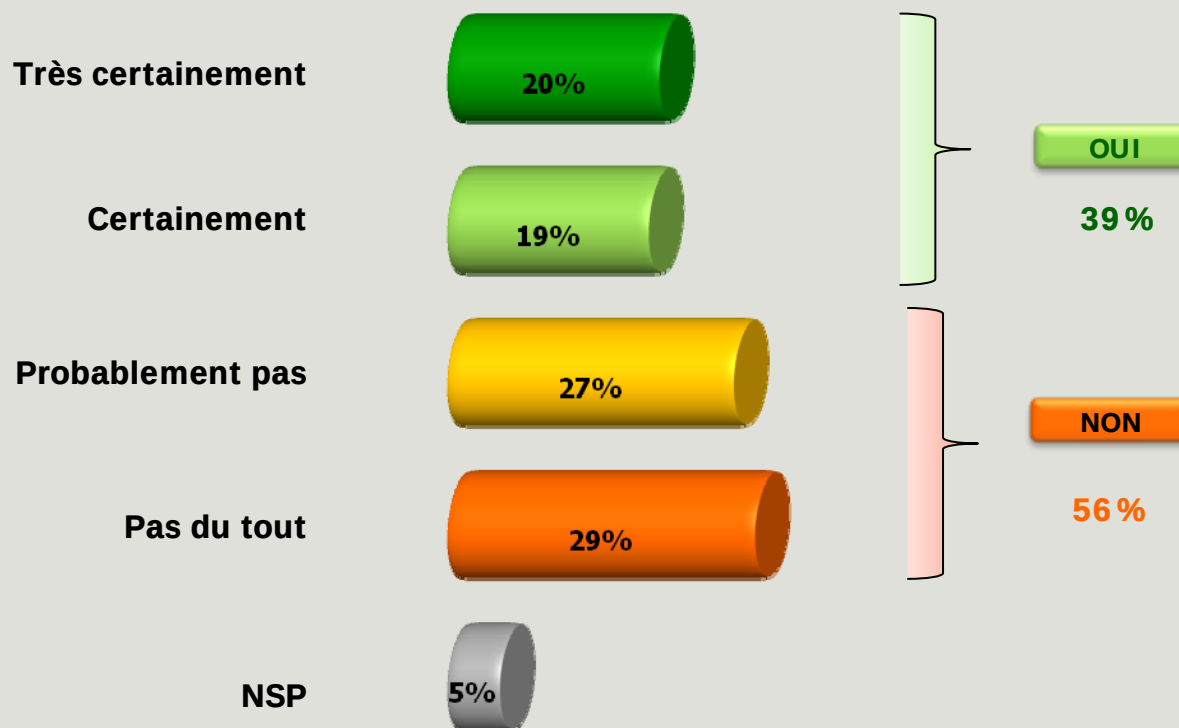
Connaissance de la réalité sociale et économique des TPE par les politiques

Q : selon vous, est-ce que les hommes et les femmes politiques français connaissent la réalité sociale et économique des TPE ?



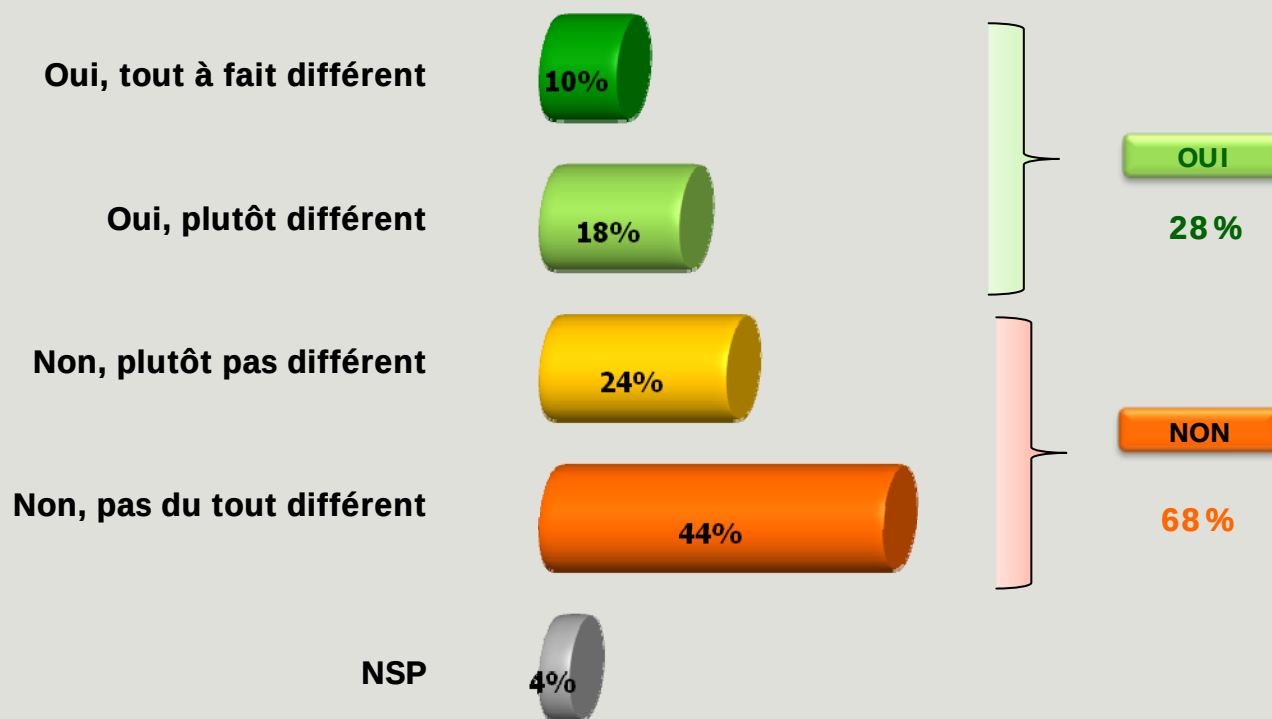
Impacts électoraux

Q : si ce projet de loi est voté, cela vous inciterait-il à sanctionner le président de la République et le gouvernement lors des prochains rendez-vous électoraux ?



Un projet de loi différent si présenté par un gouvernement de gauche ?

Q : ce projet de loi est présenté par un gouvernement de droite. Selon vous, s'il avait été porté par un gouvernement de gauche, aurait-il été différent ?



Position des patrons face au projet de loi

Q : le Medef et la CGPME sont vigoureusement opposés à ce projet de loi. L'UPA et l'UNAPL y sont favorables.
Quelle position soutenez-vous ?

